LOURISS BOULENERS

Bulletin communal 2001

LE MOT DU MAIRE

L'année 2000 vient de s'écouler, et nous entrons dans le troisième millénaire. Je viens en mon nom et celui du Conseil municipal vous présenter tous nos voeux de bonne et heureuse année.

Voeux de bonheur et de santé pour vous tous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Voeux de réussites dans vos entreprises.

A tous les nouveaux habitants de la commune, nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette année 2000 a été une année de changements :

- Des nouvelles routes ont été mises en place ;
- Le remembrement en cours va modifier le parcellaire, certains chemins vont disparaître, d'autres vont être créés, il va en être de même pour les haies.

Les dates importantes pour la vie de notre commune vont être celles des élections municipales, des 11 et 18 mars 2001.

Comme je l'avais annoncé depuis longtemps, je ne serai pas candidat à ces élections, estimant qu'après trente années au service de notre commune comme conseiller et maire, ma contribution était suffisante. Il faut savoir s'arrêter et laisser la place aux plus jeunes. Je suis persuadé qu'ils sauront mener à bien tous les travaux inachevés, comme :

- Le lotissement des Charmilles :
- L'aménagement d'une réserve d'eau avec une aire de pique-nique, dont nous avons acheté l'emplacement.
- l'agrandissement du parking de Rochemenier, le terrain étant également acquis.

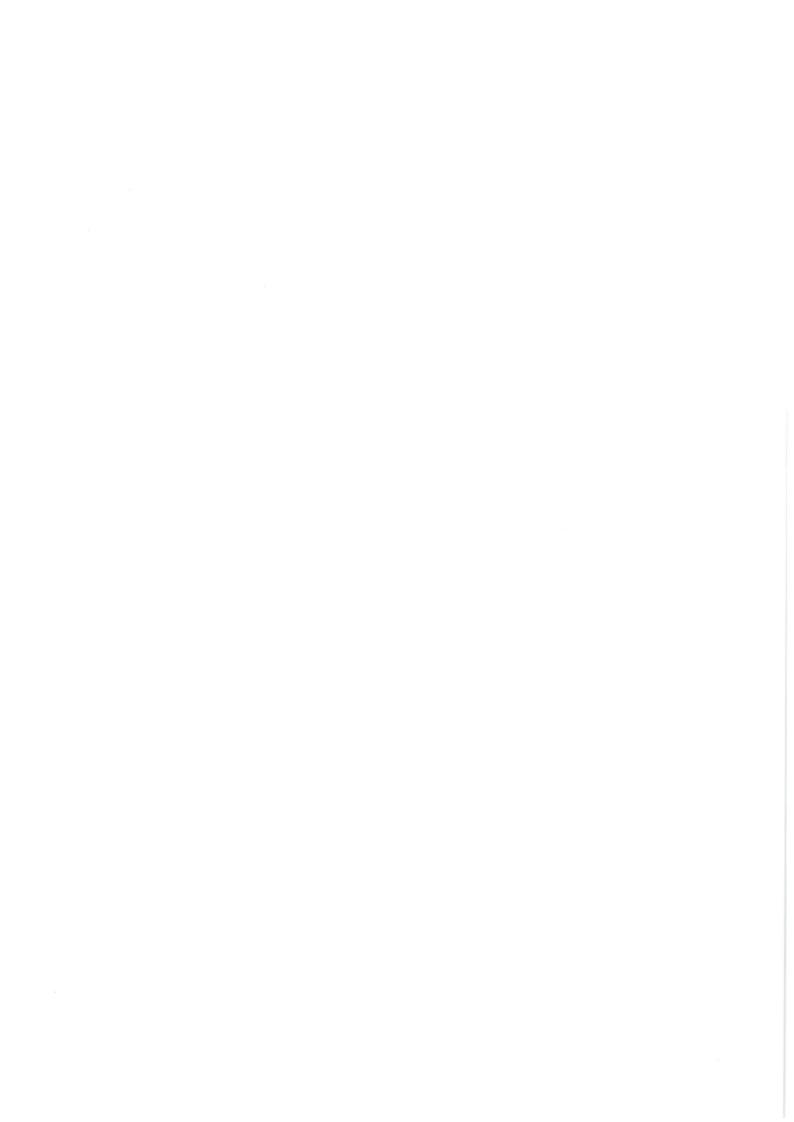
La communauté de communes qui prendra effet au 1er janvier, avec des projets en cours qui malheureusement auront pour effet d'augmenter les impôts.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé et soutenu dans les moments difficiles de mes trois mandats de Maire.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin, qui doit vous permettre de suivre le fonctionnement de votre commune, et vous apporter des informations pratiques sur la vie locale.

Bonne année 2001 à vous tous

Le Maire



INFORMATIONS MUNICIPALES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

2 02.41.59.13.13 Fax: 02.41.59.95.70

Ouverture au public

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

Permanences de M. le Maire Mr Guy JARNY

mardi, jeudi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 1er Adjoint

Mr Bernard BRETON

mercredi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 2ème Adjoint Mr Germain METIVIER

vendredi et samedi de 12 h à 13 h

COLLECTES & DECHETTERIE

Ordures ménagères

le mardi matin

Tri sélectif (caissettes jaunes, bleues et vertes)

le vendredi matin

Semaines paires : Caissettes jaunes et bleues Semaines impaires : Caissettes jaunes et vertes

Pour la collecte des ordures ménagères ainsi que pour le tri sélectif, nous vous rappelons qu'il est préférable que vous sortiez vos poubelles la veille du ramassage.

Déchetterie de Doué la Fontaine

Un accés gratuit pour les particuliers.

Horaires d'ouverture :

\$\infty\$ samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Afin de mieux vous accueillir, il serait souhaitable, votre installation terminée, de passer à la mairie avec votre livret de famille. Merci de nous signaler également votre départ.

DEMANDEUR D'EMPLOI

Les demandes d'inscription comme demandeur d'emploi et la demande d'allocations se font après de l'ASSEDIC ou de la mairie.

Il est rappelé aux demandeurs d'emploi que la liste des offres d'emploi du Maine et Loire est à leur disposition à la mairie.

Cette liste est envoyée par fax par l'ANPE de Saumur via AIE de Doué la Fontaine le mardi matin et vendredi matin.

ETAT CIVIL 2000

Naissances

Hélène BOISSEAU Killian CHOLOUX Camille GABORY Chloé GRAVELEAU Camille LEBRUN Aurélien RENOU Paul POIRIER Perrine QUETINEAU Corentin VIGNERON

Mariages

Thierry BAYON & Dolorès BRUNELLIERE Christophe BELANGER & Sophie JARRY Philippe LANDRY & Martine PLISSON Jérôme LEMASSON & Corinne MABILLE Gilles LEROUX & Elisabeth GODICHEAU

Décés

Jocelyn BINARD Jean JAUNAULT

Parrainage civil

Marine RABOUINT

LOTISSEMENT DES CHARMILLES

Sur 15 parcelles viabilisées, 12 ont déjà été vendues.

Prix du m²: 82 F

TARIFS SALLES COMMUNALES

> Salle du terrain des sports : 200 F la journée

Il vous sera demandé lors de la réservation, une caution de 500 F

> Salle des loisirs

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE COMPLETE	850	1150
FORFAIT WEEK-END	1275	1725
REUNION SANS BUFFET	200	200
REUNION AVEC BUFFET FROID	300	300
VIN D'HONNEUR	200	250
VENTE-EXPO	300	300
COUVERTS	2 F / PERSONNE	2 F / PERSONNE
NETTOYAGE DE LA SALLE	300	300

Caution: 1000 F lors de la réservation.

LA ROSE "ROCHEMENIER VILLAGE"

Sur proposition des Pépinières de la Saulaie, représenté par Mr TRAVERS, une nouvelle rose est née à l'image du village de Rochemenier.

Comme le dit Mr Travers : "...C'est ce témoignage d'amitié pour tous les habitants de Louresse-Rochemenier, et d'admiration pour le village de Rochemenier qui nous amène à vous proposer le baptême d'une nouvelle variété de rosier du nom de "ROCHEMENIER VILLAGE".

Cette rose est d'un subtil mélange de couleur jaune, d'abricot et de rose rappelant ainsi la pierre de Rochemenier dans laquelle est creusé le site troglodytique...".

Merci aux habitants de Louresse d'accueillir comme il se doit "ROCHEMENIER VILLAGE" dans de nombreux jardins !

(Photo de la rose en couverture)

RESEAU ANJOU-BUS

Le Conseil général de Maine et Loire a décidé de mettre en place une tarification solidarité en faveur des personnes économiquement faibles utilisant le réseau "Anjou-Bus" avec un prix unique de 3.30 F par voyage quels que soient le jour, l'heure et la distance parcourue.

Renseignements à la mairie.

Permanences Centre Social Jean Dima A Doué

PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

5, place Justice de paix (près de la mairie)

2 02.41.59.77.09

lundi

CAF 11 h à 12 h 30 ETAGE Salles A & B

FNATH (Accidentés du travail) (3e du mois) 10 h à 11 h 30 BUREAU 2

IMPOTS (Demander dates au secrétariat)

14 h à 16 h 30 ETAGE Salles A & B

mardi

CONCILIATIONS JUDICIAIRES

(2ème et 4ème mardi matin sur RDV) ETAGE Salles A & D

mercredi

ADMR (Aides ménagères) 10 h à 12 h ETAGE Salle E

SECURITE SOCIALE 14 H à 16 h 30 ETAGE Salles A & B

jeudi

ADMR (Aides ménagères) 10 h à 12 h ETAGE Salle E

URSSAF (4ème du mois) 9 h 30 à 12 h 30 ETAGE Salles A & C

CONSEILLERE CONJUGALE sur RDV auprès du secrétariat

Après-midi tous les 15 jours

vendredi

CONSULTATIONS MEDICO-PSYCHOLOGIQUE sur R.D.V au 02.41.40.11.80

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE (DISS)

Mme LELIEVRE

Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé

Place René Nicolas (En face de l'AIE)

Lundi : de 14 h à 17 h Jeudi : de 9 h 30 à 11 h 30

2 02.41.40.21.10

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE (MSA)

Mme GLEMIN

Centre des Fontaines (près de la gare routière)

Permanences: mardi de 9 h 30 à 12 h 30

2 02.41.59.11.10

PERMANENCES DE LA CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (MSA)

Mme MEAR

Centre des Fontaines (Près de la gare routière)

Permanences: mardi de 9 h 30 à 12 h 30

2 02.41.54.06.44

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant. Vous souhaitez avoir des renseignements sur les aides liées à l'emploi d'une Assistante Maternelle. Vous avez besoin de conseils pour remplir un bulletin de salaire...

Le Relais Parents Assistantes Maternelles est un service gratuit à votre disposition pour toutes vos démarches, mais c'est aussi

Un lieu de rencontre et d'échange sur la Petite Enfance pour les parents et les assistantes maternelles, des animations pour les Assistantes maternelles et les enfants accueillis...

Nathalie François vous accueille à :

Doué la Fontaine Centre Social Jean Dima 5, Place Justice de paix

- ➤ le lundi matin de 9 h à 12 h 30
- le lundi après-midi de 14 h à 18 h
- les 1er et 3ème mardi du mois de 13 h 30 à 19 h
- le jeudi après-midi de 13 h 30 à 18 h

Il est préférable de téléphoner au préalable pour s'assurer de la permanence.

2 02.41.59.36.72

LISTES DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A LOURESSE

Mme LANDARD Françoise 5, rue des champs chailloux La Bournée

2 02.41.59.93.23

Mme MAITREAU Marie-Pierre 8, rue de la chapelle 202.41.59.31.85

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 03 JANVIER 1999

Remembrement

Projet de convention à passer entre la commune et le département, définissant les modalités de financement des opérations du second remembrement. Le Conseil autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

Retrait de la commune d'Ambillou-Château du Syndicat de Communes de la région de Doué la Fontaine.

Mr le Maire précise qu'une convention devra être signée par laquelle la commune d'Ambillou prendra l'engagement d'acquitter les sommes dues au titre de ses engagements vis-à-vis du Syndicat de Communes.

Pose de bordures de trottoirs et caniveaux Rue de la chapelle

Approbation du dossier de consultation dont le montant s'élève à 385 015.50 F TTC auquel il convient d'ajouter les honoraires de la DDE pour un montant de 27 990.63 F TTC. La procédure retenue est le marché négocié.

SEANCE DU 1er FEVRIER 2000

Prestation de conseil et d'assistance en matière financière proposée par l'Association des Maires.

Le Conseil refuse, à l'unanimité, de souscrire à cette convention.

Pose de hottes dans les cuisines des 5 logements locatifs du lotissement des Charmilles.

Celles-ci seront posées par l'entreprise AUBANCE ELECTRO TECHNIQUE. Montant du devis : 14 019.75 F TTC.

Plantations à Rochemenier

Le Conseil prévoit la somme de 9000 F TTC. Ces plantations seront effectuées par Alain Maitreau, l'Agent technique.

Pose de deux fenêtres à l'église de Rochemenier.

Le Conseil accepte le devis de Mr Alain Darteil pour un montant de 5 897.45 F TTC.

Demande de subventions pour l'année 2000

Après avoir pris connaissance des demandes de subventions, le Conseil décide le versement des subventions suivantes :

1.500 F
1.800 F
1.000 F
6.000 F
10.000 F
2.100 F
2.500 F
5.000 F
1.000 F
5.000 F
7.000 F
400 F
1.200 F
240 F

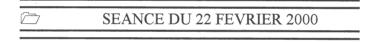
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

- Lycée Professionnel "Les Ardilliers" Saumur	F
- Maison familiale "La Rousselière" Montreuil-Bellay	F
- Maison familiale "Les Verveines" Chemillé	F
- Maison familiale Rurale Beaupréau	F
- Maison familiale "Le Val du Lys" Vihiers	
- Chambre des métiers Angers	F
- Ecole de musique Doué	
- Carrefour Anjou Touraine Poitou 120	
- Association sportive des handicapés	F
- Association des sclérosés en plaques	
- Association des myopathes 120	
- Association des parents d'enfants inadaptés	
- Lutte contre la faim 120 l	F
- Lutte contre le cancer 120 l	F
- Lutte contre la tuberculose	
- Aide aux paralysés	
- Aide aux aveugles	F
- Aide à l'UNICEF	
- Paroisse St Denis (chauffage de l'église)	F
Total des subventions : 49 380 F	

Total des subventions : 49 380 F

Travaux d'électricité dans les caves de Rochemenier.

Ces travaux seront effectués par les Ets Limon. Montant des travaux : 15 732.27 F TTC.



Révision du POS de Doué la Fontaine

Le Conseil ne souhaite pas être consulté sur le projet de révision du POS de Doué.

Répartition du produit des concessions des cimetières

2/3 du produit est versé au budget de la commune

1/3 du produit est versé au budget du CCAS

Le prix de vente de la concession reste inchangé (200 F la concession)

Remplacement du photocopieur de la mairie. Le montant de l'achat s'élève à 21 225.60 F TTC avec une reprise de l'ancien photocopieur à 2 532.60 F. Coût de la maintenance annuelle : 1206 F Subventions inscrites au budget primitif 2000

Le Conseil décide d'ajouter les subventions suivantes à celles déjà accordées lors de la séance du 01/02/2000

- Ecole primaire du Sacré Coeur pour 400 F (8 enfants x 50 F)
- Collège Saint-Joseph Doué pour 500 F (10 enfants à 50 F)

Création d'un emploi d'agent d'entretien assurant les fonctions suivantes : préparation des repas, ménage de la cantine et mairie, accompagnement des enfants en car dans le cadre du RPI.

Participation de la commune aux frais de restructuration du collège Lucien Millet. La participation 2000 s'élève à 75 391 F. Le Conseil décide de l'autofinancer.

Une opération de réhabilitation des façades et des murs de clôture est engagée dans le cadre du Contrat régional de Développement du Sud-Saumurois. La contribution financière de la région est de 50 %

Le Conseil ne souhaite pas participer à cette action.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2000 pour le paiement de la facture de Mr Claude Pineau relative aux travaux d'investissements suivants : Sanitaires aux caves de Rochemenier pour 63 599.39 F TTC.

SEANCE DU 20 MARS 2000

Vente des concessions dans le cimetière

Le Conseil accepte de vendre une concession à deux familles originaires de la commune.

Restauration des archives communales anciennes.

Mr le Maire informe le Conseil que le Conseil général de Maine et Loire apporte son aide à la restauration des archives communales de plus de 100 ans. Le taux de subvention accordé est de 50 %. Le Conseil décide de faire établir un devis pour la restauration du plan Napoléonien. Subvention supplémentaire est accordée au Club du 3ème Age pour une valeur de 1000 F

SEANCE DU 24 MARS 2000

Approbation des comptes administratifs 1999, des comptes de gestion 1999 et vote des budgets primitifs 2000 en présence de Mr BANNIER, Receveur de Doué la Fontaine.

Redevance pour collecte des ordures ménagères pour l'année 2000

Elle est fixée à 263 F par habitant et par résidence secondaire dont le montant se décompose ainsi

- Collecte 1 fois/semaine: 80 F

- Traitement : 63 F - Déchetterie : 70 F

Collecte du verre : 10 FCollecte sélective : 40 F

Redevance d'assainissement pour l'année 2000. Même tarif que l'année précédente : 34 F par habitant et 68 F par résidence secondaire.

Redevance pour occupation du domaine public. Même tarif que l'année dernière : 120 F Vote des 4 taxes directes locales. Reconduction des taux. A savoir :

- Taxe d'habitation : 9.41 %

Taxe foncière bâti : 13.73 %Taxe foncière non bâti : 25.63 %

- Taxe professionnelle : 9.46 %

SEANCE DU 14 AVRIL 2000

Indemnités pour le gardiennage de l'église communale. Il est accordé une indemnité de 2 902.91 F au gardien au titre de l'année 2000.

Fixation du montant du loyer des maisons individuelles situées Résidence des Charmilles Le loyer est fixé à 2 950 F payable d'avance.

Le montant du dépôt de garantie est fixé à un mois de loyer.

Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole pour le financement des travaux des 5 logements locatifs Résidence des Charmilles d'un montant de 1 500 000 F, au taux de 5.10 % à échéances annuelles.

Achat d'un panneau d'affichage pour le village de Brosse

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

Promenades en calèche au village de Rochemenier

Le Conseil accepte qu'il soit effectué des promenades en calèche au village de Rochemenier à condition que l'organisateur laisse la voie publique propre et qu'il prenne les assurances nécessaires.

Résidence des Charmilles - Passation d'un marché négocié

Vu que l'entreprise COPESS de Bagneux est en liquidation judiciaire et ne pourra par conséquent pas assurer les travaux relatifs aux lots 10 & 14 (revêtements de sol, peintures, papiers peints), le Conseil décide de passer un marché négocié sans mise en concurrence vu le caractère urgent des travaux.



Renouvellement du bail de la boulangerie à compter rétroactivement du 1er décembre 1995 pour une durée de 9 ans. Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 2291 F. Cependant, à titre exceptionnel, soit jusqu'au 31/12/2002, le loyer sera réduit à 1291 F par mois. Le Conseil autorise Mr le Maire à signer le contrat de bail.

Résidence des Charmilles. Etats des lieux et établissement des contrats de location

Le Conseil décide de faire appel à Maître BOISSEAU Casimir, Huissier de Justice, pour effectuer les états des lieux et établir les contrats de location des 5 logements.

Montant du devis : 936.08 FTTC par état des lieux et 101.66 F TTC par contrat de location.



Réalisation de la desserte du lotissement des Charmilles (3ème tranche)

Montant des travaux : 53 056.58 F TTC Construction des 5 logements locatifs

Les lots 10 & 14 sont attribués à Mr MILSONNEAU de St Clément des levées.



Création de la communauté de communes de la région de Doué

Mr le Maire informe le Conseil que la commune de Martigné-Briand a exprimé le souhait de ne pas être intégré à la communauté de communes de la région de Doué la Fontaine.

Le Conseil le Louresse demande à Mr le Préfet de rapporter son arrêté de périmètre du 14/10/99.

Vente des concessions dans le cimetière de Rochemenier

Considérant que le nombre de places disponibles dans le cimétière est limité, le Conseil décide de vendre qu'une seule concession par famille.

Prix des entrées aux caves de Rochemenier - Année 2001

Individuels:

Adultes 25 F

Enfants 14 F

Groupes:

Adultes 19 F

Enfants 13 F

Revalorisation des indemnités du Maire

Le Conseil décide de verser l'indemnité maximale que peut prétendre Mr le Maire et ce, à compter du 06/04/2000.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 24 JUILLET 2000

Avenants au marché public relatif à la construction des 5 logements locatifs

Le Conseil accepte de passer trois avenants modifiant le montant du marché initial.

SARL Desvallon

Objet : Tranchées techniques supplémentaires Terrassement des citernes à gaz, cours anglaises

Montant de l'avenant : 14 500 F HT Entreprise Travaux Publics Liaigre

Objet : Branchements eaux pluviales supplémentaires

Montant de l'avenant : 8000 F HT Entreprise Aubance Electro Technique

Objet : Fournitures et pose de hottes de cuisine

Montant de l'avenant : 11625 F HT

Classement des archives communales

Mr le Maire donne lecture de la lettre de Mme VERRY, Directeur des Archives Départementales rappelant la possibilité offerte aux communes d'engager un professionnel sous contrat à durée déterminée pour effectuer le classement des archives communales.

Le Conseil décide de réfléchir à nouveau à ce problème lors de la préparation du prochain budget.

Vues du Ciel

Le Conseil refuse la proposition de la Nouvelle République proposant la distribution par voie postale d'un exemplaire du quotidien du 26/07/2000 à chaque foyer comportant en avant-dernière page trois photographies de la commune vues du ciel. Montant de la prestation : 846.40 F

Travaux de peinture et changements des fenêtres de la classe maternelle

SEANCE DU 29 AOUT 2000

Prix de la restauration scolaire pour l'année 2000/2001

Le prix du repas est fixée à 12.10 F

Prix de la garderie péri-scolaire pour l'année 2000/2001

Le prix de la 1/2 journée est fixé à 10.50 F

Révision des tarifs de location des deux salles communales (voir détail page)

Pose d'un panneau de signalisation à l'entrée du village de Rochemenier en provenance de Doué la Fontaine.

La "Rose Rochemenier Village"

Autorisation donnée à Mr TRAVERS, représentant les Pépinières de la Saulaie ainsi que tous les licenciés habilités à multiplier la variété de dénomination variétale Frycalm à utiliser l'appelation "Rochemenier Village" pour la commercialisation des plants de rosier.

L'utilisation de cette appelation sera gratuite et pourra se faire sur une durée indéterminée.

Modificatif du lotissement du cèdre

Mr le Maire informe le Conseil qu'une demande de permis de construire modificatif a été déposée pour la construction d'un garage avec couverture en fibro. Le permis modificatif a été refusé par la DDE en raison de son incompatibilité avec les règles de l'urbanisme. Suite à ce refus, les propriétaires demandent la modification du règlement d'urbanisme du lotissement du cèdre. Après en avoir délibéré, le Conseil refuse de modifier le règlement d'urbanisme du lotissement du cèdre.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2000

Communauté de Communes de la région de Doué - Approbation du périmètre

communautaire constitué des communes suivantes : Brigné-sur-Layon, Concourson-sur-Layon, Dénézé-sous-Doué, Doué-la-Fontaine, Forges, Louresse-Rochemenier, Meigné-sous-Doué, Montfort, Saint-Georges-sur-Layon, Les Ulmes, Les Verchers-sur-Layon.

Election des délégués

Ont été élus titulaires : METIVIER Germain, JARNY Guy

Ont été élus suppléants : BOISSEAU Christian, MARTIN Maryline.

Acceptation du devis de branchement de la réserve d'eau du bourg de Louresse.

Montant des travaux : 23 242.27 F TTC

Visite des établissements recevant du public (salle des fêtes et village troglotydiques) par la Commission de sécurité de Saumur où il a été constaté divers points non conformes à la réglementation.

Le Conseil accepte d'effectuer les travaux demandés (révision des extincteurs, vérification des installations électriques, pose d'avertisseur de sécurité ...) et s'engage à faire faire une étude sur la stabilité des roches au village troglodytique de Rochemenier par SIC INFRA 49.

Projet de réorganisation des subdivisions de l'Equipement

Après étude du projet, le Conseil désapprouve le transfert des services de la DDE vers SAUMUR.

Résidence des Charmilles

Après avoir rappelé les inondations du mois dernier des 5 logements locatifs du lotissement des Charmilles, le Conseil demande à Mr le Maire d'effectuer les travaux nécessaires pour éviter à l'avenir que ce problème se reproduise.

Mutation du débit de boissons 2ème catégorie appartenant jusqu'alors au Syndicat d'initiative qui cesse ses fonctions au 31/12/2000 à la commune pour le franc symbolique.



Achat d'un nouvel aspirateur. Montant du devis : 2390 F TTC

Achats de jouets pour la garderie d'une valeur de 1000 F

Reclassement des voies départementales 159, 177 et 761

Suite à la déviation de Louresse, il est nécessaire de reclasser certaines voies.

Après examen du dossier remis par le département, le Conseil donne son accord de principe sur le transfert de ces sections de voies sous réserve que le département s'engage à faire consolider la rue du musée sur la RD 177 à l'intérieur de l'agglomération de Rochemenier, entre les deux raccordements du contournement (PR0.900 et PR 1.864)

Arrêt de la régie de recettes de la garderie périscolaire. Etablissement de factures individuelles à partir du 1er novembre 2000 selon la même procédure que la cantine.

Restauration du Plan Napoléonien de 1819

Le Conseil retient le devis de Mr SEGUIN J.M, relieur à Angers pour la somme de 10076.30 F TTC et sollicite du Conseil général une subvention de 50 %.

Retrait de la commune de Martigné-Briand du Syndicat de Communes de la région de Doué Travaux de sécurité

Mr le Maire présente au Conseil les devis qui ont été demandés suite à l'intervention des services de sécurité de Saumur. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le devis de SIC INFRA 49 (étude sur la stabilité des roches du musée troglodytique de Rochemenier) pour 24 637.60 F TTC et le devis de

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

la société APAVE (vérification des installations électriques de la salle des fêtes, école et village troglo) pour 6859.06 F TTC.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2000

Vote du budget supplémentaire 2000

- recettes et dépenses de fonctionnement : 117 817 F
- Recettes et dépenses d'investissement : 76 996 F

Etablissement d'un plan topographique du village troglodytique, nécessaire à l'entreprise SIC INFRA 49.

Le Conseil retient le devis du cabinet LHOTE-ONILLON pour la somme de 27 615.64 F TTC

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2000

Participation communale de 500 F pour le Salon du Tourisme et des Vacances de Rennes qui se tiendra du 26 au 28 janvier 2001. Il sera installé un stand pour Doué et sa région.

Transformation du Syndicat de Communes de la région de Doué la Fontaine "à la carte" en Syndicat "de plein exercice".

Souscription au "7" de CEGETEL

Pose d'un lampadaire Rue des Caves. Un devis est demandé au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine et Loire.

Mutation du débit de boissons des caves de Rochemenier.

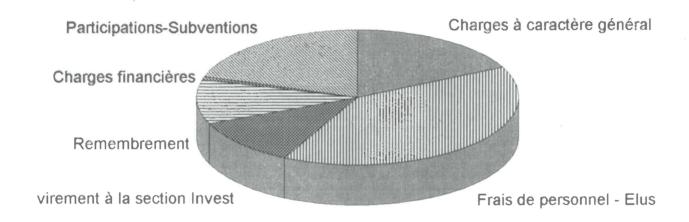
Le Conseil décide de céder la licence de débit de boissons 2e catégorie (appartenant initialement au Syndicat d'Initiative) au régisseur des caves de Rochemenier en tant que gérant à partir du 1/01/2001. Une convention est établie entre la commune et le régisseur.

Remise des prix du concours des maisons fleuries et présentation des voeux de Mr le Maire. Comme l'an dernier, le Conseil municipal décide d'offrir un lunch à tous les habitants de la commune. Pour le buffet, le Conseil retient le devis de Mr Guilmet au prix de 47 F par personne. Vérification des installations électriques. Acceptation du devis de Mr Limon pour un montant de 19 121.64 F TTC.

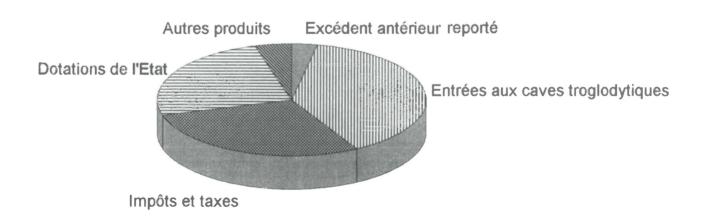
Vente du lot n°11 et du lot n°14 du lotissement des Charmilles à Mr et Mme VERGER Tony et Mr et Mme LEMAIRE Gabriel.

Sur proposition d'une famille de Doué, le Conseil refuse de vendre deux parcelles de terrain juxtaposées pour la construction d'une maison.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES



SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes du musée troglodytique

Le montant des entrées aux caves de Rochemenier s'élèvent à environ 1 261 000 F pour l'année 2000.

Fiscalité directe locale

Le Conseil municipal a voté les mêmes taux que l'année précédente.

Tableau comparatif des 4 taxes locales dans le canton

COMMUNES	THE	TFPB	THENS	
Brigné	6,14	10,97	20,12	6,54
Concourson	11,98	18,94	31,71	14,64
Dénézé	16,12	24,69	35,33	14,32
Doué la Fontaine	16,43	24,68	60,59	14,79
Forges	10,49	15,44	28,70	14,00
ouresse-Rochemenie	9,41	13,73	25,63	9,46
Meigné	10,63	14,69	22,40	7,39
Montfort	12,48	16,80	29,28	11,52
St Georges	13,27	19,30	30,96	13,15
Les Ulmes	10,32	13,60	35,26	15,40
Les Verchers	13,94	24,71	43,75	10,52

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

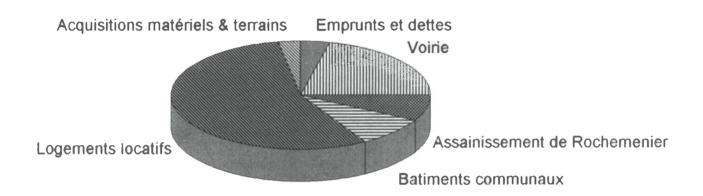
Emprunts

Les emprunts (hormis celui contracté cette année) seront remboursés en l'an 2003.

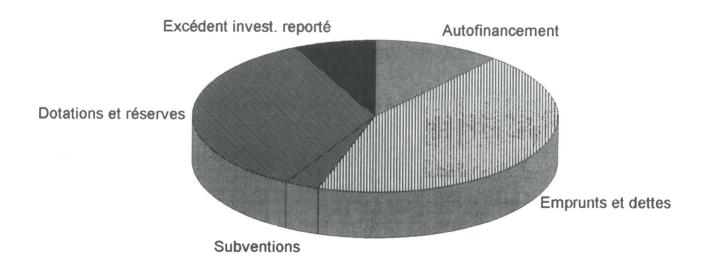
Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette

ANNEES	CAPITAL	INTERETS	ANNUITE
2000	123 678,81	28 316,84	151 995,65
2001	110 735,79	19 608,52	130 344,31
2002	84 145,67	9 200,40	93 346,07
2003	13 217,05	1 103,62	14 320,67

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES



SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES



RECETTES D' INVESTISSEMENT

Emprunt

Cette année, la commune a souscrit un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 1 500 000 F pour financer les travaux de construction des 5 logements locatifs du lotissement des Charmilles.

La première annuité à rembourser commencera en 2001 qui se décomposera ainsi :

- Montant du capital à rembourser : 93 693.93 F
- Montant des intérêts : 71 612.50 F

soit un total d'annuité de 165 306.43 F

Le montant des loyers encaissés des 5 maisons locatives qui s'élève à 177 000 F par an permettra le remboursement de la dette sans incidence sur le budget.

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Voirie

- Rechargement du CR de la pièce carrée
- Création d'une réserve incendie Place de la salle des fêtes
- Pose de trottoirs et caniveaux Rue de la chapelle et Rue du moulin

Assainissement de Rochemenier

Batiments communaux

- Remplacement d'une fenêtre à l'église de Rochemenier
- Agrandissement de la scène de la salle des fêtes
- Aménagement de sanitaires au village troglodytique
- Construction de l'atelier communal
- Mise en place d'un réseau technique et réseau d'eau pluviale à l'atelier communal

Acuisitions de matériel

- Remplacement du photocopieur de la mairie
- Achat de panneaux signalétiques
- Achat d'un taille-haie
- Remplacement du chauffe-eau de la société "La nouvelle Patrie"
- Remplacement de l'aspirateur
- Achat d'un réfrigérateur pour l'école
- Achat d'une nouvelle imprimante pour l'école

Acquisitions du terrain "La Goulenne"

Logements locatifs

- Achèvement des travaux de construction des 5 maisons individuelles. Depuis le 1er août denier, les 5 maisons sont louées.

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS

La collecte sélective des emballages ménagers et des journaux-magazines mise en place par le SMITOM du Sud-Saumurois a démarré le 1er octobre 2000. Cette nouvelle collecte demande une certaine période de rodage pour que le service soit performant.

Les premiers résultats sont encourageants et nous vous félicitons de votre participation massive.

Quelques rappels et précisions

- Les cartonnettes et le papier cadeau vont dans la caissette jaune et non dans la bleue. Les cartons volumineux sont destinés à la déchetterie.
- Les caissettes doivent être sorties la veille du jour de collecte.
- Les caissettes jaunes et vertes sont collectées par le même camion. Les caissettes jaunes et bleues sont collectées par deux camions différents (horaires différents)
- Semaines paires et impaires : se référer à un calendrier annuel. Par exemple, la semaine du 4 au 10 décembre, 49 ème semaine de l'année, est une semaine impaire.
- Il est important de compacter les bouteilles plastiques (sans enlever les bouchons) et les briques alimentaires pour gagner du volume.
- Pour retirer les caissettes, adressez-vous à la Mairie.
- En cas de déménagement, les caissettes sont à laisser dans le logement que vous quittez.
- Il est important de bien suivre les consignes du guide plastique car certains éléments ne sont pas recyclables (polystyrène, sacs plastiques, bouteilles d'huile en plastique, pots de yaourt, pots de crème fraîche, barquettes plastiques, porcelaine et verres de cuisine, enveloppes...) et doivent être déposés dans la poubelle traditionnelle.

Prochaine étape

- Les immeubles seront équipés de bacs pour la collecte sélective au mois de décembre ;
- Les lieux publics (école, cantines, salle des fêtes...) ainsi que les artisans et commerçants seront équipés en début d'année prochaine.

Nous tenons à vous rappeler que, outre la protection de notre environnement, la participation de chacun à la collecte sélective est déterminante pour que le coût d'élimination de nos déchets soit le moins élevé possible dans les années à venir.

ES-TU UN AS DU TRI?

Réponds à ces questions pièges en coloriant la case vrai si c'est vrai, la case faux si c'est faux.

1 - Parmi les plastiques, seules les bouteilles et les flacons peuvent être réemployés.



2 - Ce n'est pas la peine d'enlever les capsules et les bouchons des bouteilles avant de les déposer dans un conteneur spécial.

3 - Les vieux mouchoirs en papier sont récupérables.

CHAUSSURE





4 - Pour être recyclés, les vieux journaux, les magazines et les cartons doivent rester propres.





7 - Le verre est toujours collecté à part car il se casse facilement et pollue les autres déchets.

plastique peuvent être récupérés.



JETY : 7 - Xuel : 3 - ISTY : 2 - ISTY : 4 xuel: £ - xuel: § - lerv : f































LOURESSE-ROCHEMENIER

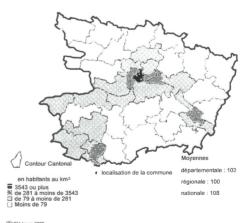


Au 8 mars 1999, Louresse-Rochemenier compte 613 habitants (320 hommes et 293 femmes), soit une densité de 24 habitants au km². La population est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 34 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 30 habitants.

La population depuis 1962

Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



©IGN-Insee 2000

Source : Insee, recensement de la population 1999



49 - MAINE-ET-LOIRE

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel explique la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 90 naissances et 33 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 57 personnes. Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 23 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	36	45	90
Décès	40	43	33
Solde naturel	- 4	2	57
Solde apparent	14	- 16	- 23
Variation de la Population	10	- 14	34

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

de décès au cours de la période. Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	579	613	5,9
Arrondissement	128 870	129 222	0,3
Département	705 882	732 942	3,8

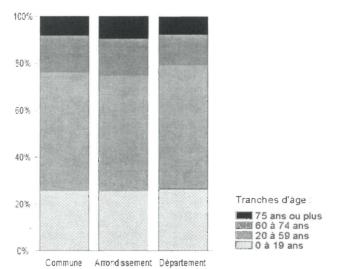
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Louresse-Rochemenier appartient l'arrondissement dont Saumur est sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 129 222 habitants, soit une densité de 58 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 352 habitants. Dans l'ensemble département, la population est passée de 705 882 habitants en 1990 à 732 942 habitants en 1999; soit un gain de 27 060 habitants.

Les jeunes et les seniors

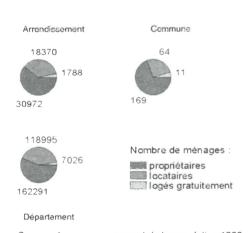
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 49 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 8% de la population ; cette proportion est de 7,7% dans le département. Les 157 jeunes de moins de 20 ans représentent 25,6% de la population ; à comparer à 26,4% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

commune comprend La logements: 244 résidences principales et 21 résidences secondaires moment occasionnelles (au 5` logements sont recensement. déclarés de vacants). Le parc 95 ancien: logements est très seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 35,2%. Cette proportion de logements construits depuis récents. demi-siècle, est de 51,3% dans l'arrondissement et de 64,7% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

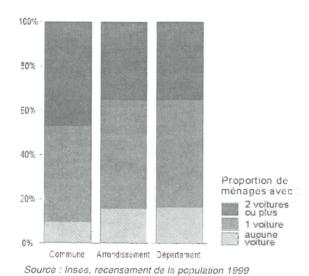
Il n'y a aucun immeuble collectif, la quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 69,3% des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999



La population active

Parmi les 613 habitants de commune, 267 personnes sont actives : 153 hommes et 114 femmes. Au moment du recensement, 19 de ces actifs cherchent un emploi et 248 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 70 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint : les 178 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exerce dans la commune: 152 personnes travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 55 808 personnes. Parmi elles, 7 016 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12,6%. Dans le département, le taux de chômage est de 10,9%.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 23 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 90,6% ; dans le département, cette proportion est de 83,9%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	267	55 808	330 636
hommes	153	30 825	178 162
femmes	114	24 983	152 474
Population active ayant			
un emploi	248	48 558	293 415
salariés	178	40 004	255 116
non salariés	70	8 554	38 299
Chômeurs	19	7 016	35 924
Taux de chômage (%)	7,1	12,6	10,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces demières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	96	151	1
Pourcentage d'actifs travaillant	38,7	60,9	0,4

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et règlementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour LOURESSE-ROCHEMENIER, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes Population totale

613

ECOLE ALEXANDRE PAIN

♦ Effectifs du RPI 2000 / 2001

	Ecole de Louresse Rochemenier	Ecole de Dénezé
Maternelle	25	14
CP / CE1 / CE2		14
CE2 / CM1 / CM2	23	
Total	48	28

◆ Inscriptions

Pour toute nouvelle inscription veuillez vous adressez dans un premier temps à la mairie qui vous délivrera un certificat d'inscription. Vous pouvez ensuite vous adresser au directeur munis des pièces suivantes : certificat d'inscription, fiche familiale d'état civil, carnet de santé.

• Garderie:

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. La garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les 2 écoles du RPI.

Prix de la ½ journée : 10,50 F

• Cantine:

Prix du ticket repas: 12,10 F

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

2 02.41.59.33.76

♦ Pages d'histoire de Louresse Rochemenier

Les enfants de la classe de CE2/CM1/CM2 ont publié un livre sur l'histoire de leur commune. Cet ouvrage contient des documents d'archives (textes, plans , photos) sur l'école, la mairie les églises, le monument aux morts. Un chapitre est consacré à Alexandre Pain, ancien instituteur à l'école de Louresse, qui a donné son nom à l'école. Ces documents sont agrémentés de textes explicatifs écrits par les enfants.

Ce projet est le résultat d'une étude approfondie de documents d'archives provenant des archives départementales de Maine et Loire et des Archives Communales. Grâce à ce livre la classe a reçu un prix le 21 juin au château du Plessis-Macé, à l'occasion du concours *Montrer l'Histoire* organisé par les Archives Départementales de Maine et Loire.

Il nous reste encore un certain nombre de livres à vendre. Si vous êtes intéressés par cet ouvrage n'hésitez pas à nous contacter et à en parler autour de vous.



♦ Ecolina Music

La classe de CE2/CM1/CM2 a enregistré en mai 2000 un CD contenant des chants et des créations musicales. Le CD s'intitule Ecolina Music. La vente du CD a permis d'amortir les frais engagés (location du matériel, pochettes, CD vierges, SACEM).



♦ Notre école : école pilote dans le domaine des nouvelles technologies

A la rentrée 2000 le ministre de l'Education Nationale a proposé la mise en place d'un réseau d'écoles pilotes dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans chaque département. Notre école a été choisie comme école pilote pour la circonscription de Saumur 2. A ce titre, une subvention de 6000 F a été attribuée à l'ensemble du RPI pour l'achat de petit matériel et de deux caméras numériques permettant la visioconférence (possibilité de parler et de voir son correspondant sur l'écran, où qu'il soit dans le monde). Nous allons donc continuer dans nos projets de classe à développer la maîtrise de l'outil informatique et des nouveaux modes de communication pour que les enfants aient à la fin du CM2 des compétences leur permettant d'être indépendants et autonomes vis à vis de ces nouvelles technologies (Internet et courrier électronique).

♦ Sortie scolaires 2000

Classe CE2/CM1/CM2:

- Rencontres sportives USEP
- Piscine de Doué la Fontaine (juin et septembre)
- Les Perrières de Doué la Fontaine
- ➤ Le château du Plessis-Macé
- ➤ Le moulin de Sarré
- La Loire au temps des mariniers (St Hilaire St Florent).

Classe maternelle:

- Les orientales à St Florent le vieil
- A la ferme chez Mr et Mme Martin
- ➤ Le moulin de Sarré
- Chez le boulanger de Louresse



Iléana Moreuille, Jérôme Maitreau, Sylvain Lefort, Clémence Treuillier, Simon Vovard, Denjamin Pavillon, Mélissa Gaslard, Clémence Litou, Alexandre Leroy, Alexandre Vannier, Cindy Onillon, Alex Pichot, Oaptiste Maitreau, Renaud Bellanger, Angélique Fièvre, Guillaume Pineau, Pierre Leroy, Eglantine Forest, Lise Girard, Raphael Robin, Aurélien Landry, Alexandra Bernier, Guillaume Poirier,

Ecole Publique Alexandre Pain Louresse Rochemenier

MM MM

Min 2000

Suin 2000

PROJET ADOS Louresse - Dénezé

Des animations pour les ados de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires

Les animations ados : Une animatrice du Centre social de Doué ; Sandrine Chiron, rencontre les jeunes avant chaque période de vacances. En fonction des volontés du groupe présents un programme est mis en place ; des minis camps, animations ou des sorties telles que cinéma, bowling, Roller, patinoire ou soirée Halloween. Le coût de ces activités est intérressant grâce à une participation financière de la mairie et à des actions d'autofinancement (vente de croissants et vente de cartes de voeux) menées par les jeunes et leurs parents.

Le camp de juillet 2000

En juillet dernier 16 jeunes ont pu partir pour un camp itinérant en vélos sur l'ile de Noirmoutier. Au programme ; Océanile, atlantique topoggan, initiation au surf et soirées de camp... c'est grâce aux bénéfices de la représentation de théâtre que ce camp a pu se réaliser avec un prix à la portée de toutes les familles. Enfin, tous sont revenus enchanté et ont commencé à réfléchir pour l'an prochain à un projet en Bretagne...

Des animations pour tous les jeunes de 12 à 17 ans habitant la commune

Les animations sont très diversifiées et sont proposées sous le couvert du centre social de DOUE par l'intermédiaire de Sandrine CHIRON : directrice pour ces actvités sur le canton. Une vingtaine de jeunes viennent régulièrement à ces animations sur la commune. Pour les jeunes de 12 -13 ans qui n'ont pas encore rejoint le groupe; qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de :

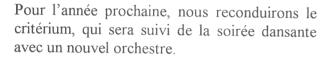
Arnaud MAITREAU 202 41 59 31 85
Emilie et Charlène TREUILLIER 202 41 59 03 21
Clément MARTIN 202 41 59 35 39

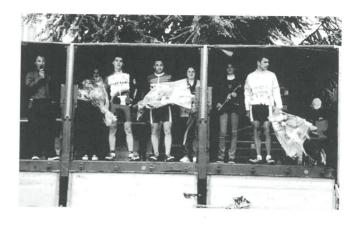
LE COMITE DES FETES

Une année se termine et une autre commence...

Cette année, pour la St Emérance, vous avez pu assister à un spectacle qui a fait l'unanimité. Le comité a donc décidé de reconduire ce spectacle en y ajoutant un autre artiste.

Pour animer la fête de l'omelette, nous avons innové en organisant un critérium avec l'UMC. Tous les coureurs ont été très contents du circuit malgré un temps couvert et frais. Au passage, je remercie tous les artisans et commerçants ainsi que les bénévoles qui nous ont soutenu pour ce ler critérium. Je remercie aussi les habitants qui ont été importunés par le blocage du circuit, mais la sécurité obligeait l'interdiction de la circulation le temps de la course. Un seul regret quand même, c'est le peu de spectateurs pour soutenir les coureurs.





Etant peu nombreux et afin de nous aider dans la préparation des fêtes, nous demandons à tous ceux qui le souhaitent de passer un coup de fil auprès d'un membre du comité des fêtes pour réserver ses places. Ceci nous ferait gagner beaucoup de temps. Vous en remerciant d'avance, nous vous souhaitons une très bonne année 2001.

Liste des membres

Président: DESVALLON David (tél 02.41.59.93.22)

Wice-Président: LEROUX Gilles (tél: 02.41.59.32.22)

Secrétaire: MARTIN Jacques (tél 02.41.59.35.39)

Trésorier: AUMOND Alain (tél 02.41.59.95.86)

Membres:

BONNET Jean-Marie (tél 02.41.59.35.96)

CHAUVIN Jacky (tél 02.41.59.10.94)

FOREST Jean-Yves (tél 02.41.59.35.17)

GABORY Jean-François (tél 02.41.59.36.67)

LEBRUN Guy Mo (tél 02.41.59.95.91)

MARTIN Jean-Yves (tél 02.41.59.13.09)

TREUILLIER Marie-Agnès (tél 02.41.59.03.21)

CALENDRIER

LA SAINTE-EMERANCE : DIMANCHE 28 JANVIER 2001 LA FETE DE L'OMELETTE : SAMEDI 26 MAI 2001

Le Président.
JACKY CHAUVIN.

"La Malle à Joyer"

Le 4ème mercredi de chaque mois, la malle à jouer se déplace à Louresse.

Laurence, l'animatrice, aidée par deux bénévoles (parents) propose aux enfants 200 jeux et jouets d'intérieur et de plein air. Tous les mois, elle leur présente un nouvel atelier de travaux manuels.

L'après-midi se termine par un goûter prévu par le centre social.

En juin 2000, les enfants sont allés au cinéma à Angers voir "kirikou la sorcière". Après une promenade au jardin des plantes, ils ont goûté au Mc Donald. La journée a été très appréciée.

La malle à jouer est ouverte aux enfants à partir de 3ans. Les parents qui souhaitent rester pour jouer avec les enfants sont les bienvenus.



- Inscription: vous munir de votre n° d'allocation CAF ou MSA et de la photocopie des vaccins.
- Participation: 10 F par enfant.
- Lieu: salle du terrain des sports

Les dates sont communiquées par l'école, par voie de presse, par des tracts dans les boîtes aux lettres pour les enfants non scolarisés à Louresse.

F

Renseignements : Centre Social JEAN DIMA à Doué

Nicole Corbin (02 41 59 32 81)

9

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DENEZE-LOURESSE

Le Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI) Dénezé-Louresse compte actuellement :

- √ 31 enfants sur Dénézé
- √ 47 enfants sur Louresse

L'APE est son partenaire pour financer : sorties, spectacle de Noël, jeux etc...

Tous les parents sont amenés à donner leurs idées et "un petit coup de main" aux manisfestations. C'est bien connu, plus la mobilisation est grande, plus nous pouvons faire de choses.

Voici nos dates à retenir :

Mois novembre 2000 : Vente de galettes

24 février 2001 : Loto à Louresse 31 mars 2001 : Bal des écoles

Notre bureau

Présidente : Sylvie BLANLOEIL (Louresse) Vice-Présidente : Annick DELOGEAU (Dénezé)

Secrétaire : Alexandra CAUTY (Dénézé)

Vice-secrétaire : Laurence HERVE-RAVEL (Louresse)

Trésorière : Bernadette GIRARD (Dénezé) Vice-Trésorier : Gildas LITOU (Dénézé)

L'association est heureuse de vous présenter ses meilleurs voeux pour l'an 2001

WEEK END THEATRE

Dans le cadre des activités pour les enfants et adolescents (Malle à jouer - Club Ados), la troupe théâtrale de Saint-Paul du Bois, dont la réputation a depuis bien des années franchie les frontières du département, a donné deux représentations, les 8 et 9 avril 2000. C'est dans la salle des loisirs comble, que les acteurs ont présenté "Rendez-vous sur le banc ", une comédie en quatre tableaux qui a enthousiasmé le public.





L'organisation des spectacles nécessite de bonnes volontés ainsi l'équipe de bénévoles invite les familles et leurs enfants à les rejoindre. Un nouveau spectacle est envisagé en Avril 2001 avec une autre troupe. Les bénéfices permettent d'aider au financement du camp d'été ainsi qu'à la sortie pour les plus petits.

Par ailleurs un projet d'aménagement de la salle est à l'étude, afin d'agrandir la scène,d'améliorer l'éclairage, d'installer un rideau.

ANCIENS COMBATTANTS

L'association qui regroupe les anciens combattants prisonniers de guerre C.A.T.M, les veuves et les épouses forte de 65 personnes se porte à merveille et les rencontres qui se font à l'année sont empreintes de convivialité et de bonne humeur.

Les manisfestations pour 2001

- L'assemblée générale avec galette le 20 janvier
- Le 8 mai, après les cérémonies déjeuner à Ambillou
- Une escapade d'une journée sans doute en juin
- Méchoui traditionnel le jeudi 5 juillet
- Bal à La Ballastière le 7 octobre
- le 11 novembre vin d'honneur avec nos camarades d'Ambillou

Les anciens combattants vous adressent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'an 2001.

LE CLUB DU 3ème AGE

Le Club de l'Amitié est une association, qui au sein de la commune, chaque semaine propose ses activités.

Tous les mardis après-midi, nous nous réunissons à la salle du terrain des sports pour faire la belote et des jeux de société.

Chaque mois, nous proposons un petit supplément, c'est à dire pour 2001:

- En janvier : Assemblée générale le 23 avec partage de la galette
- Un après-midi bottereaux le 20 février
- Mars et avril : c'est à voir
- En mai : mini concours de belote avec Dénézé chez nous le 15
- Et en juin notre traditionnel méchoui (jour à fixer)
- Et puis juillet, de bonnes grillades le 24
- Août : pique-nique au bord de l'eau le 21
- Septembre : retour à Dénézé pour mini concours de belote (date à fixer)
- Octobre: Concours belote inter-club le 9
- Repas du Club en novembre
- Et enfin décembre, c'est Noël donc partage de la bûche.

Nous sommes toujours disposés à accueillir de nouveaux retraités dans notre club.

A bientôt.

Meilleurs voeux à tous

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commission des maisons fleuries se réjouit pour les efforts de fleurissement au sein de notre commune. Vous êtes de plus en plus nombreux a agrémenter avec talent votre devant de maison et la nomination est toujours difficile ; les gagnants pour l'année 2000 sont les suivants :

1er prix:

Mr et Mme SCALI Julien. 9 rue du tilleul

2e prix:

Village de la Bournée :

Mr et Mme FOREST Yves 4 Rue des Templiers Mme BRANCHEREAU Régine 2 rte de villeneuve

<u>Village de Louresse</u>:

Mr et Mme JARNY Guy 2 rte de Rochemenier Mr et Mme MAITREAU Alain 2 Rte de St Georges

Village de Rochemenier:

Mr et Mme ROUX Jean Yves 11 Rue du Moulin

Village de Launay:

Mr et Mme CLOCHARD Gilbert Le Sablon

3e prix:

Mr et Mme AUMOND Louis, 7 rue des tilleuls

Mr et Mme ASSERAY Robert, 1 place de l'église

Mme BONNET Gisèle, 3 rue du moulin

Mr et Mme BRETON Claude, 3 rte de St Georges Mme BRIBARD Nathalie, 7 rue de la boutinière Mr et Mme BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre Mr et Mme CHARRIER Raymond,7 rte de st georges Mr et Mme CHAUDELET Claude, rue de la chapelle

Mr et Mme CHAUVIN Jean 21, rue du musée Mr et Mme CLEMOT Yves, 2 rue du moulin Mr et Mme CLOCHARD Gilles, le sablon

Mr et Mme COURANT Yvon, 4 chemin des caves Mr et Mme DELHOMMEAU Roger, 1 rue du parc Mr et Mme DEROCHE Marius, 10 rte de doué Mr et Mme DESVALLON Paul, 12 rue de la chapelle Mr et Mme FREMONDIERE André, 14 rue de la societe

Mme GABORY Régine, 22 rue principale

Mr et Mme GILBERT Bernard, 2 rue de la chapelle Mr et Mme GLANDAIS Jean Marie, 2 rue du domaine Mr et Mme GRASSET Didier, 1 impasse des douves Mr et Mme GRASSET Loïc, 2 rue des terres rouges Mr et Mme JARRY Auguste, 12 place du cèdre Mme HUDON Marie madeleine, 8 place du cèdre

Mr HUNAULT Désiré et Mme HUNAULT Marie Thérèse, 10 Rue du Moulin

Mr et Mme JOUSSET Philippe, 3 rue de villeneuve

Mr LANDARD Bruno, 5 chemin du lavoir

Mr et Mme LAURIOUX Maxime, 1 rte de Doué

Mr et Mme LEAU Abel, 12 rue du musée

Mr et Mme LEBASTARD Romain, 3 chemin de la garenne

Mr et Mme LECLERC Jean, 3 place de l'église

Mr et Mme LETOURNEUR Jean Baptiste, 4 Route de St Georges

Mr et Mme MABILLE Bernard, 10 place du cèdre Mr et Mme MAINGUY Jean 8 rue de la société Mme MARAIS Marie Thérèse, 1 place du cèdre

Mr et Mme MARTIN Christophe, 3 rue du domaine

Mme MARTIN Claude, 4 rue du domaine

Mr et Mme METIVIER André, 1 rue du chêne rond Mr et Mme METIVIER Fernand, 2 rue des tilleuls Mr et Mme PINEAU Claude 2 rte de la Boutinière Mr et Mme POULEAU Paul, 12 rue du tilleul

Mr et Mme SOURISSEAU Louis 2 Place de l'église Mr et Mme VALLET Maurice, 5 place de l'église

PRIX SPECIAL: Mr et Mme JUSTEAU Norbert Restaurant la Genevraie

La commission des maisons fleuries vous souhaite une année verte et fleurie pour 2001



Marie-Dominique JUIN, présidente Christian BOISSEAU, secrétaire Patricia BERNIER, trésorière Les présidents des sections : Joël BERNARD, Johnny ROBICHON Marie-Thérèse LENAERTS, Patricia BERNIER Les membres actifs du bureau de

L'ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES REUNIS VOUS OFFRENT LEURS VOEUX LES MEILLEURS POUR PASSER D'UN SIECLE A L'AUTRE.

Voici revenu le rendez-vous annuel, qui vous permet d'avoir un aperçu de la vie sportive que vous propose l'association.

Toujours avec le soutien des municipalités d'Ambillou, Louerre, Noyant, Grézillé, Louresse, Brigné, des sponsors, des bénévoles et des encouragements soutenus par l'intérêt et le désir d'être informés de l'évolution des sections.

**EFFECTIFS TOTAUX: 229

Ambillou Grézillé Louerre Louresse Noyant Brigné 100 6 10 26 12 27

48 personnes viennent de Chavagnes, Martigné, Doué...

**RENDEZ-VOUS ANNUEL:

GALETTES POUR TOUTES LES SECTIONS le 28 janvier 2001 Louerre SOIREE DES SPORTS le 20 octobre salle de Grézillé



Pour sa deuxième année, la section TENNIS DE TABLE, se compose de 30 licenciés formant :

- 1 équipe de benjamins,
- 1 équipe de cadets,
- 2 équipes adultes (dont 1 en tête de son championnat)

Les entraı̂nements se déroulent dans la salle du foyer rural d'Ambillou, le mardi de 18h30 à 20 h pour les jeunes ; et le mardi et vendredi soir pour les adultes

La compétition se déroule le samedi Après-Midi pour les jeunes et le samedi soir pour les adultes.

Comme l'an dernier, la section organise un concours de belote le 20 janvier à Ambillou.

Le bureau se compose de : Johnny ROBICHON
Fabrice MAROLLEAU
Philippe VENDEE
Christophe GUINOISEAU
Cyril BOUDIER

Cette année, nous n'avons eu que 9 adhérents : (5 adultes et 4 juniors) contre 20 l'année passée. Il n'y a pas eu d'animation sur le terrain.

L'élection d'un nouveau bureau doit avoir lieu au plus vite afin d'envisager une dynamique dans cet espace mis à notre disposition par la municipalité.

Les personnes intéressées peuvent me contacter au 02 41 59 38 32 (heures repas)

> Le trésorier. C. TESTON





Depuis bien des années déjà, l'A.S.V.R. vous invite à deux cours de gymnastique adulte.

Cette année encore, le mercredi salle du Foyer rural d'Ambillou :

- Marie-Do à 18 h 45 vous fera bénéficier de sa formation récente pour une gym détente et d'entretien,
- Laurence à 20 h 30 prend le relais et assure une technique plus soutenue, très dynamique mais accessible à toutes et tous.

Comme Paulette, comme Ginette, comme Annette pas besoin de trop de pirouette pour être bien dans sa tête ou avec Laurence, Chantal ou Dominique, venez faire de la gym tonique...

En 2000-2001, 34 inscriptions, venues des communes de l'ASVR et avoisinantes : AMBILLOU: 12 BRIGNE : 6 GREZILLE : 1 LOUERRE : 5 LOURESSE : 5 NOYANT : 2 MARTIGNE : 3

A.S.V.R

Section Basket

LES EFFECTIFS Mini-poussines Poussines Benjamines Minimes	4 11 3 2
TOTAL	20
Par commune : Ambillou-Château Brigné Louresse Noyant La Plaine	12 3 1 4



Depuis Janvier 2000, deux équipes évoluent en championnat poussines et benjamines. Leurs adversaires ayant pratiqué le basket depuis déjà un trimestre, nos joueuses ont du affronter cette différence de niveau et le résultat s'est soldé par de nombreuses défaites.

Malgré ces difficultés, elles ont presque toutes demandé une licence pour cette saison. Les effectifs ont permis d'engager à nouveau une équipe poussines et une équipe benjamines. Cette dernière est composée d'une majorité de poussines surclassées.

Une entente avec les clubs de Martigné-Briand et Faveraye-Mâchelles permet à deux joueuses d'Ambillou de pouvoir jouer dans leur catégorie minimes.

Depuis le début de la saison, c'est près de vingt jeunes qui suivent les séances d'entraînement assurées par Bruno Valé le mercredi après-midi. Le Week-end c'est l'heure des matchs, peu de victoires enregistrées depuis le début du championnat mais nos sportives gardent l'espoir et des progrès sont constatés.

Le samedi 10 juin 2000 a été l'occasion de réunir les anciens et actuels joueurs pour fêter les 30 ans de la section Basket féminines. Nombreux ont apprécié cet après-midi de détente, tous les âges ont pu fouler le terrain pour se remémorer quelques souvenirs. La soirée s'est terminé cordialement autour du barbecue.

Nous attendons nombreux les supporters lors des matchs à domicile, nos jeunes attendent vos encouragements.

Les membres de la section basket vous offrent leurs meilleurs voeux pour l'année 2001.





A.S.V.R. SECTION FOOTBALL

Conseil d'Administration de la Section

Bernard Joël Boisseau Christian Reignier Franck Caillault Bernard

Président Président Adjoint Secrétaire Trésorier

Boisseau Michel Foucault Alain Darteil Alain Guinoiseau Paul Mérand Jean-Pierre Métivier Laurent Rabouint Michel

Bréghin Jean-Marie Courtois Bruno Darteil Anthony Landry Philippe Métivier David Ogereau Marc Thibault Xavier



Les équipes

- 2 équipes de débutants
- 2 équipes de poussins
- 2 équipes de benjamins (dont une en entente avec Mûrs Erigné
- 1 entente 13 ans avec Gennes les Rosiers
- 1 entente 15 ans avec l'E.S. Layon
- 1 entente 17ans avec l'E.S. Layon
- 3 équipes seniors
- 1 équipe loisirs

Pour la troisième année consécutive, nous avons davantage d'inscriptions chez les jeunes.

C'est très bien pour l'avenir du club.

Les résultats sportifs de nos équipes sont très satisfaisants en ce début de saison.

Au 1^{er} décembre 2000 :

- l'équipe fanion est 5^{ème}
- l'équipe II est première
- l'équipe III est également première Il n'y a pas de classement pour l'équipe loisirs.

Les effectifs par commune Ambillou-Château 57 Grézillé 05 Louerre 05 Louresse Rochemenier 17 Noyant la Plaine 06 Brigné sur Layon 13 Autres communes 30 Total 133 en +, 17 licences de dirigeants

Les entraînements

<u>Pour les jeunes</u> : désormais Jean-Noël BOUSSEAU est disponible chaque mercredi après-midi. Il encadre les entraînements avec l'aide de Pascal Foucault et Jean-Marie Bréghin, occasionnellement Philippe Boulord.

<u>Pour les seniors</u> : ils ont toujours lieu le mercredi et spécialement le vendredi pour intégrer les jeunes étudiants aux entraînements seniors.



Nos équipements

Salle

Le 27 août, il y avait foule au stade pour l'inauguration de notre salle. L'après-midi fut très animé avec deux matchs amicaux de nos équipes seniors et un match de foot féminin.

Tout s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Nous commençons à meubler la salle avec 50 chaises et bientôt 8 tables grâce à un généreux donateur (qui nous a également offert une traceuse à peinture)

Maillots: un jeu complet a été sponsorisé par Michel CABELLO. Serge THIBAULT a financé quelques maillots de plus pour les débutants.

Terrains

Depuis le début de saison, nous utilisons de nouveau le terrain d'honneur en essayant de le préserver au maximum. C'est tellement agréable de jouer au football sur l'herbe. Le deuxième terrain est soumis à rude épreuve avec les autres matchs et les entraînements. Le temps n'est pas au rendez-vous pour le protéger.

L'encadrement des équipes

Il se réalise aujourd'hui dans des conditions acceptables, cependant il faut oser le dire, le recrutement de nouveaux dirigeants est très difficile.

Aussi, nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel à vous tous.

Chacun peut se sentir concerné. Tout service rendu par une nouvelle personne soulagera l'équipe actuelle des dirigeants.

Nous remercions nos donateurs, sponsors et municipalités. Leur soutien financier est très important pour le bon déroulement de nos activités.

Les joueurs, les bénévoles, les membres du conseil d'administration de la section Football vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2001.



URGENCES

Situations dans lesquelles vous avez besoin de l'intervention de secours extérieurs.

17: Police Gendarmerie

22 18: Sapeurs Pompiers

15: SAMU.

Lorsque vous êtes face à une situation critique : incendie, malaise, accident, vol, agression, etc...

Vous devez:

Etre capable d'alerter correctement les services d'urgence. Ces trois numéros 17- 18 -15 sont gratuits et répondent 24 h / 24.

Qui vous répond?

17 : de 7 h à 19 h, un gendarme de la brigade territoriale compétente. de 19 h à 7 h, un gendarme du centre opérationnel de la gendarmerie d'Angers.

28 : un sapeur pompier professionnel du centre de traitement de l'alerte de Saumur.

15 : un médecin régulateur du Service d'Aide Médicale d'Urgence d'Angers.

Afin que ces personnes puissent :

- Vous envoyer dans les plus brefs délais les secours adaptés et en nombre suffisant,

Il faut:

Leur transmettre un message d'alerte le plus complet possible.

Comment?

Parler correctement et ne raccrochez pas avant d'être sûre que le message est bien compris.

Texte de message (exemple):

1/ Donnez: votre nom et votre n° d'appel.

2/La nature de l'intervention : Feu de cheminée, accident entre 2 VL etc.

3/ Adresse exacte : Rue, N°, Lieu-dit, Village, Commune, etc. Le plus de précisions possible.

4/ Nombre et état apparant des blessés.

5/ Risques particuliers (nécessitant l'intervention de moyens supplémentaires):

- Victimes incarcérées

- Besoins EDF etc...

le point N° 3 est très important, pour les interventions en campagne, et dans la mesure du possible, envoyer un véhicule à la rencontre des secours.

